

Cette fiche d'information a été conçue sous l'égide de la Société Française de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique (SOF.CPRE) comme un complément à votre première consultation, pour tenter de répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser si vous envisagez d'avoir recours à des injections d'acide hyaluronique. Le but de ce document est de vous apporter tous les éléments d'information nécessaires et indispensables pour vous permettre de prendre votre décision en parfaite connaissance de cause. Aussi vous est-il conseillé de le lire avec la plus grande attention.

DEFINITION

Face à la demande de plus en plus forte pour des techniques douces de Médecine Esthétique (non chirurgicales) visant à lutter contre les effets du vieillissement, le nombre et la qualité des matériaux injectables a considérablement évolué ces dernières années et leur utilisation est devenue extrêmement fréquente.

C'est en 1934 que fut découvert dans l'humeur vitrée de l'œil de boeuf, l'acide hyaluronique, ou hyaluronane, association d'un acide uronique et d'un aminoglycane.

Les propriétés exceptionnelles de cette molécule ont déterminé son emploi dans de nombreuses spécialités médicales notamment en ophtalmologie (chirurgie de la cataracte), en ORL (chirurgie des cordes vocales), en urologie et pour aider la cicatrisation des plaies. Depuis 1996, cette molécule a été développée dans le domaine du comblement esthétique. Sans spécificité d'espèce ni de tissu, doué de propriétés viscoélastiques et hydrophiliques exceptionnelles, ce polysaccharide ne nécessitant pas de test préalable au traitement devient ainsi, grâce à ses qualités, le successeur naturel du collagène injectable dans le traitement des rides et des dépressions.

L'acide hyaluronique est aujourd'hui considéré comme le produit de référence utilisé dans le rajeunissement volumétrique médical grâce à :

- Son ancienneté : utilisé nous l'avons vu depuis les années 1990.
- Sa durée in situ variable de 8 à 24 mois : les injections ont une durée suffisamment longue pour être efficaces et leur caractère transitoire permet de suivre le vieillissement.
- Son absence de spécificité tissulaire, il est donc biocompatible et les tests de tolérance avant injection ne sont pas nécessaires (sauf terrains particuliers).
- Son caractère entièrement biodégradable.
- Sa faculté d'utilisation, il ne nécessite pas de préparation.
- L'étendue de sa gamme utilisable : le même produit peut être décliné sous différentes formes adaptables aux différents types de vieillissement.

- Ses résultats immédiats
- Ses effets secondaires minimes et exceptionnels.

La possibilité de l'injecter sous différentes formes permet d'utiliser au mieux ses qualités :

- Hydratante et revitalisante en mésothérapie
- Correction des rides superficielles
- Correction des rides profondes et des volumes

Une séance d'injections peut être réalisée isolément, mais peut aussi compléter des techniques médico-chirurgicales de rajeunissement plus radicales telles que resurfaçages (peeling, laser, dermabrasion), blépharoplasties (paupières supérieures et/ou inférieures), liftings etc... Elle peut aussi se faire parallèlement à des injections de Toxine Botulique visant à diminuer le tonus de certains muscles responsables de l'apparition de rides.